

LETTRE D'INFORMATION N° 56 - OCTOBRE 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bien chers amis,

Ce printemps, nous avons tous été effarés et attristés par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame à Paris. Cette catastrophe a soulevé un élan immédiat de solidarité mondiale, avec des promesses de dons en masse, faites autant par des personnalités et institutions en vue que par des gens les plus modestes. Nous avons assisté ensuite aux premiers débats sur la suite à donner à cette catastrophe, entre reconstruction à l'identique de la flèche de Viollet-le-Duc ou création d'un nouveau couronnement apportant à cette construction multi séculaire une touche patrimoniale contemporaine. Enfin, le Président de la République a décidé de faire restaurer le monument selon un calendrier très court au regard de l'ampleur des questions à résoudre, soit cinq ans au plus, engagement assorti d'une exemption partielle de la réglementation encadrant les travaux sur les monuments historiques.

Si nous nous réjouissons bien évidemment de l'élan financier quasi spontané, montrant que le patrimoine a du sens pour beaucoup de gens, nous sommes opposés aux mesures d'exception relatives aux travaux. Nous avons d'ailleurs signé la pétition initiée par des personnalités de renom de la communauté scientifique internationale au nom de la Société, malheureusement sans succès, le Parlement ayant entériné la volonté présidentielle. Quant au programme de restauration, entre réhabilitation et innovation, le choix est difficile comme toute discussion entre les Anciens et les Modernes. Il est d'ailleurs plus politique que patrimonial, au sens où aucune règle établie ne vaut dans ce domaine. Ce qui compte, c'est la sensibilité esthétique des décideurs pour conserver au monument son rôle de bien commun au plus grand nombre.

La question s'est aussi posée immédiatement sur la situation de la cathédrale de Strasbourg. Les autorités en

charge du monument ont fait savoir que les mesures de sécurité adaptées à l'importance du bâtiment étaient prises. Ce dont bien entendu nous ne doutons pas. Mais tout le monde sait aussi que les négligences et les accidents sont toujours possibles. Et d'ailleurs, tout au long de sa longue histoire, notre cathédrale a déjà brûlé plus d'une fois, parfois du fait de guerres, souvent à cause de la foudre et parfois par accident. Cette histoire est toutefois mal connue par nos concitoyens. C'est pourquoi

nous présentons dans cette livraison de la *Lettre d'information* un petit dossier rappelant ces incendies répétés au cours du dernier millénaire. Ces événements sont également replacés dans le contexte plus large des incendies ayant touché d'autres maisons voire quartiers du Strasbourg ancien, avec les mesures préventives élaborées progressivement.



Vue aérienne du laminoir après l'incendie (photo Denis Betsch).

Bien que cela soit sans commune mesure avec le précédent, notre Société déplore également un autre incendie, arrivé très récemment. Il s'agit du laminoir des anciennes forges de Framont près de Schirmeck. Nous avons publié un article présentant les restes de cet ensemble industriel du XIX^e siècle dans notre précédente *Lettre d'information*, soit trois bâtiments, un encore habité (l'ancienne maison du directeur), les deux autres inoccupés depuis des décennies et dans un état alarmant (laminoir, bâtiment dit des sels de soude). L'article évoqué plus haut était déjà une alerte de la part d'une association locale, *Laminoir*, qui s'est constituée en début d'année 2019 pour engager un processus de réhabilitation de ce patrimoine industriel. L'association a d'ailleurs déposé dès sa création une demande de protection auprès du service des Monuments historiques. La rumeur persistante en cette fin de printemps de la démolition imminente après dépôt d'un avis en mairie de Schirmeck a engagé l'association à organiser le dimanche 15 sep-

tembre une journée festive de découverte des lieux, visant évidemment à recueillir le plus de soutiens possibles en faveur de leurs projets. C'est dans la nuit précédant cette manifestation que le laminoir a été incendié, provoquant l'effondrement total de la toiture. Cet incendie ne peut être que d'origine humaine, par négligence ou volontaire : il s'est produit lors d'une nuit sans orage dans un lieu dépourvu de toute installation électrique. L'enquête en découvrira sans doute les causes et peut être son ou ses auteurs. L'association *Laminoir* en tout cas envisage de porter plainte, après rencontre avec le Maire de Schirmeck. Elle était - et est - disposée à gérer les bâtiments mais sans encore avoir pu trouver une forme adéquate de transfert de propriété ou de bail. Cette situation mi-conflictuelle mi-transactionnelle est donc le contexte dans lequel a éclaté l'incendie la veille où une manifestation, pouvant être prise pour de la provocation ou de la pression intolérable, était annoncée. Avant les conclusions de l'enquête, on ne peut évidemment préjuger en rien des causes et des auteurs éventuels de l'incendie.

Mais cet événement est aussi à mettre en perspective avec la situation très dégradée du patrimoine industriel en général de la vallée de Schirmeck. Cette vallée riche en établissements métallurgiques et textiles est aujourd'hui sinistrée du point de vue du patrimoine correspondant. Nous sommes très loin du dynamisme de la vallée de Thann-Saint-Amarin qui a su conserver et mettre en valeur des ensembles importants, en particulier la manufacture textile de Wesserling. L'association *Laminoir*, récemment créée par des jeunes de la vallée, est porteuse de projets qui ont séduit beaucoup de gens : la fête du dimanche 15 septembre a attiré 500 personnes (dont votre président), en colère du fait de l'incendie mais heureux de se retrouver autour des fûts de bière du brasseur local et des nombreuses activités ludiques organisées. Nous appelons donc à un sursaut des édiles de la vallée pour aider à la conservation et la valorisation de leurs bâtiments industriels qui ont une valeur architecturale certaine et un potentiel touristique important.

Jean-Jacques Schwien

LES INCENDIES DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG DU MOYEN ÂGE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Par Nicolas LEFORT et Jean-Jacques SCHWIEN

Le terrible incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris survenu le 15 avril 2019 a rappelé au monde entier la vulnérabilité des anciens monuments face au feu. L'opinion alsacienne s'est immédiatement inquiétée de l'existence d'un tel risque à la cathédrale de Strasbourg et des mesures prises pour le réduire au minimum (*Dernières Nouvelles d'Alsace* du 17 avril 2019). Comme bien d'autres monuments historiques, la cathédrale de Strasbourg a déjà été touchée par plusieurs incendies au cours de son histoire millénaire, avec des causes et des conséquences variées.

Au Moyen Âge. Des incendies et des mesures efficaces.

La première cathédrale connue a été édifiée entre 1015 et 1050. Une reconstruction totale est engagée à partir de 1180 dans un style encore roman (chœur et transept), puis au-delà de 1200/1210, gothique (nef et massif occidental) pour finir avec la flèche en 1439. Les chroniqueurs de la fin du Moyen Âge et des débuts de l'époque moderne (Closener, Koenigshoven, Specklin et J.-J. Meyer) ont tous fait état de divers incendies qui ont touché le monument. Une liste rigoureuse n'est pas facile à établir : de l'un à l'autre, les dates peuvent varier légèrement, certains événements étant cités par les uns

et pas par les autres. Mais au total, une histoire s'en dégage. C'est d'abord la cathédrale romane qui, au XII^e siècle, a été la proie des flammes et à des dates souvent très rapprochées, soit 1130, 1140 ou 1142, 1150, 1176.

Comme pour d'autres événements (guerres, tremblements de terre, construction des remparts...), ces catastrophes répétées sont cataloguées de façon sérielle par les chroniqueurs, soit le premier incendie (*der erste Brant des Münsters...*), le deuxième, le troisième, etc. Quant à la cathédrale gothique, le rythme des incendies est un peu plus espacé, soit en 1298, 1384, 1401, 1407, 1460, 1496, 1555, 1565, celui de 1384 portant (tant chez Koenigshoven au début du XV^e siècle que chez J.-J. Meyer, qui vivait sans doute au XVI^e siècle), le numéro 6. Cette (petite) différence de rythme entre les deux édifices ne paraît pas être due à des lacunes documentaires, les chroniqueurs vivant précisément au cours de cette seconde période, leur propos étant d'ailleurs à chaque fois de livrer une histoire de la ville depuis ses origines.

Les causes évoquées dans la plupart des cas sont identiques : c'est avant tout la foudre qui est à l'origine de l'incendie, plus précisément même de la tour en 1130 ou de la charpente du chœur en 1568. En 1384, toutefois, c'est une imprudence sur un chantier de construction qui le provoque : c'est à partir du foyer de forge installé à côté de l'orgue lors de travaux de réparation que se

propage le feu, alimenté par un fort vent, détruisant le toit de la nef et sa couverture en plomb. En 1298, c'est une autre imprudence mais dans une écurie proche, en l'occurrence une lampe mal éteinte par un voyageur, qui embrase tout le quartier, avec 355 maisons détruites, touchant également la cathédrale.



Inscription réglementant la taille des encorbellements à Strasbourg (photo J.J. Schwien)

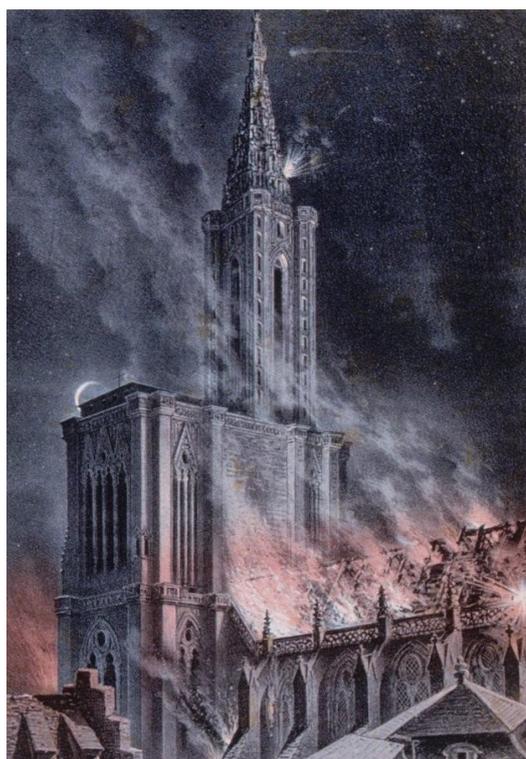
Nos chroniqueurs sont pour l'essentiel muets sur la façon dont ces incendies ont été combattus, sauf pour 1384, où l'on dit que la réaction rapide des habitants a pu préserver le chœur et les tours. Une fois également, en 1401, c'est la chance qui est venue au secours de la population, la pluie de l'orage ayant aidé efficacement à l'extinction de l'incendie. De la même manière, à part les quelques cas déjà cités, nos sources ne livrent guère d'informations sur les parties touchées et les chantiers spécifiques de la reconstruction.

Au total, entre 1015 et la fin du XVI^e siècle, nous possédons seulement une liste de dates d'incendies, avec parfois leurs causes, rarement quelles sont les parties vraiment abimées ou détruites et rien sur la restauration et les modalités préventives mises éventuellement en œuvre par la suite.

L'analyse des mêmes chroniques, complétée par celles des règlements urbains et portant sur la question des incendies à l'échelle de la ville entière ouvre toutefois de réelles perspectives sur ce phénomène et la façon de le combattre. Entre 1130 et 1565, nos sources pointent une soixantaine de mentions d'incendies *intra muros* ou touchant les faubourgs immédiats ; ces mentions se succèdent selon un rythme séculaire distinguant deux périodes, les XII^e-XIII^e siècles avec une demi-douzaine de cas à chaque fois, les XIV^e-XVI^e siècles avec une quinzaine de cas. Mais en réalité, quand on tient compte de l'intensité des événements, le rythme est tout différent et même inversé : avant 1400, excepté la cathédrale elle-même, le feu s'est propagé à des ensembles d'îlots et même le plus souvent des quartiers entiers, avec 355 maisons détruites en 1298, 80 en 1373, 400 en 1397 ; a

contrario, après 1400, tous ces incendies concernent des bâtiments ponctuels, parfois deux ou trois contigus. Visiblement donc, quelque chose s'est passé vers 1400 pour confiner les dépôts d'incendie.

Deux types de mesures convergentes paraissent être à l'origine de cette victoire sur les grands brasiers du XIV^e siècle. Il y a eu d'un côté la mise en place d'une sorte de service d'incendie, avec l'organisation d'un réseau d'alerte, en particulier nocturne, adossé au réseau des corporations chargées de gérer quasi militairement les interventions et ayant accès à des réserves d'eau bien localisées (puits, tonneaux dans les cours). Par ailleurs, la prévention a également porté sur les règles de construction, avec l'interdiction des toits de chaume, l'incitation à mettre en place des murs pare-feu en pierre ou briques pour les maisons mitoyennes en colombage, ces murs étant aussi volontairement saillants au-dessus des toits pour éviter la contagion des feux de charpente à charpente. Il est possible aussi qu'on ait amélioré la gestion des feux domestiques, qui à l'époque étaient encore ouverts, les chroniqueurs pointant à côté de la foudre plusieurs cas d'incendies dus à des négligences domestiques.



« L'incendie dans la nuit du 23 au 24 août 1870 (vue prise du château), dessin de J. Broutta, lithographie de J. Crettez, Genève, 1870 (BNUS Numistral).

Toutes ces mesures ont été peu ou prou mises en place dans toutes les villes à la fin du Moyen Âge. À Strasbourg, toutefois, les édiles ont décidé d'une mesure que nous ne connaissons pas ailleurs, mesure qui nous ramène aussi vers la question de la cathédrale. Selon les

chroniqueurs, les grands incendies de 1278 ou 1298 ont incité le gouvernement à réduire la portée des encorbellements, soit ces volumes saillants sur un ou deux étages qui permettaient de gagner de la place pour les pièces à vivre au-dessus de la rue. Mais, comme pour les rues les plus étroites, sans doute déjà nombreuses, la conséquence était de réduire l'espace entre au moins les toitures et charpentes, voire les façades en colombages elles-mêmes, cette pratique augmentait le danger de propagation des incendies d'un îlot bâti à l'autre. Si les débuts n'en sont pas assurés, le règlement de construction de 1322 spécifie de façon claire l'interdiction de construire des encorbellements au-delà d'une certaine largeur (non indiquée) sans autorisation. Cette règle a été assortie d'une mesure-étalon, permettant à tout un chacun de se baser sur la largeur maximum réglementaire et gravée sur le transept sud de la cathédrale. Ce témoin est toujours en place aujourd'hui : il donne une valeur de 1,11m, soit en mesures anciennes 3 pieds 10 pouces selon la description faite par Osée Schad, un autre chroniqueur en 1617. Une enquête partielle récente sur les encorbellements conservés aujourd'hui, avec la mesure de leur saillie sur rue est à ce titre extrêmement intéressante puisqu'elle démontre que la règle a été globalement respectée : sur une centaine de bâtiments étudiés, 90 % livrent des mesures égales ou inférieures à 1,10 m, la moyenne étant de 0,75 m. Ces résultats confortent l'idée que la population strasbourgeoise (et comme sans doute celle de beaucoup d'autres villes) a mis en place un système efficace de lutte active et préventive contre le danger d'incendie, avec des résultats probants pour le XV^e siècle. Il n'a pas été possible d'éviter les incendies en soi, ni pour les maisons individuelles ni pour la cathédrale, mais cela a permis de juguler l'embrasement de quartiers entiers.

Les incendies de l'époque moderne et contemporaine : destructions, reconstructions, prévention

Les incendies de la cathédrale à l'époque moderne sont, comme la plupart de ceux du Moyen Âge, causés par la foudre. En juillet 1682, celle-ci frappe par trois fois le monument le même jour, provoquant un incendie rapidement circonscrit. Le 27 juillet 1759, elle touche à nouveau l'édifice, entraînant cette fois un incendie qui se propage à grande vitesse à l'ensemble des superstructures du monument. Le feu détruit en moins d'une heure la couverture de la nef, du transept et de l'abside – dont le plomb fondu s'écoule par les gargouilles –, les charpentes en bois et la « mitre » (*Bischofsmütze*), de style gothique, qui couvrait la croisée depuis le début du XIV^e siècle. Deux des huit pyramides de cette tour s'écroulent sous l'effet de la chaleur : la première chute dans la salle du trésor, la seconde crève la voûte du chœur et détruit l'imposant autel à baldaquin conçu par le sculpteur parisien Martin Frémery peu après la restitution de la cathé-

drale au culte catholique en 1681. Les extrados de l'ensemble de la nef, du transept et du chœur se retrouvent à nu, exposés aux intempéries. Les toitures ne sont pas refaites en plomb, mais en cuivre, matériau réputé plus résistant à la chaleur. Après le rejet de plusieurs projets de reconstruction de la tour de croisée, on fait appel à l'architecte du roi Jacques-François Blondel en 1762. Ce dernier ne rétablit pas la « mitre » gothique mais couvre la croisée d'une simple charpente à pyramide tronquée, achevée en 1765.



Exercice de lutte contre l'incendie à la cathédrale de Strasbourg, vers 1941 (AVES, 112 Z 24).

Le paratonnerre, qui permet de canaliser la foudre afin d'éviter les incendies, est inventé à la même époque par Benjamin Franklin (1752). À Strasbourg, le commissaire des guerres Barbier de Tinan consacre son temps libre à des recherches sur le sujet. Il présente, dès 1780, un projet de paratonnerre pour la flèche de la cathédrale, validé par l'Académie royale des sciences, non suivi d'exécution en raison des idées fausses circulant encore à cette époque sur ce type d'installation. En 1833, la foudre frappe à nouveau la cathédrale où elle cause de lourds dégâts. L'architecte de la Ville Félix Fries installe alors le premier paratonnerre au sommet de la flèche.

Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, Strasbourg est assiégée pendant 46 jours et bombardée par 200 000 projectiles qui détruisent plusieurs monuments et des quartiers entiers. Des obus incendiaires touchent la cathédrale dans la nuit du 25 au 26 août et mettent le feu à la charpente de la nef et à la tour de croisée reconstruites au XVIII^e siècle. De nombreux pinacles, gargouilles et balustrades sont brisés, un quart des vi-

traux anciens sont détruits. Gravures et lithographies représentent la cathédrale en feu, tandis que la photographie témoigne des lourds dégâts. Après l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine à l'Empire allemand, l'architecte de l'Œuvre Notre-Dame Gustave Klotz est maintenu en fonction et chargé des travaux de restauration. Il refait la couverture de la nef en cuivre et en modifie seulement les lucarnes, jugées trop modernes, pour revenir à leur état ancien. Il abaisse les toitures des transepts pour remettre en valeur la galerie romane de la tour de croisée. La reconstruction de cette dernière constitue le chantier le plus complexe. Suivant l'avis du Français Viollet-le-Duc, Klotz ne rétablit pas la tour dans sa forme gothique d'origine mais en construit une en style néo-roman en 1878-79. L'aspect de la croisée de la cathédrale actuelle a donc été fortement modifié par deux fois, suite à des incendies aux causes bien différentes.

Le souvenir du bombardement de 1870 est encore bien présent à l'esprit des vieux Strasbourgeois lorsque, au début de la Première Guerre mondiale, la cathédrale de Reims est à son tour touchée par les bombes et en grande partie détruite par le feu. Pendant la suite du conflit, des mesures de protection sont prises dans les monuments historiques situés des deux côtés du front. À Strasbourg, l'architecte allemand Johann Knauth fait remplacer les statues des portails de la cathédrale par des copies en plâtre. Si des mesures de protection ont été prises spécifiquement contre l'incendie, elles n'ont pas encore fait l'objet d'étude à partir des archives.

À la fin de la guerre, l'Alsace-Lorraine fait retour à la France. De nouvelles menaces sur la paix se font jour avec l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne en 1933. Dès lors, le service des monuments historiques établit un plan de « défense passive » en lien avec la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame. L'architecte en chef des monuments historiques Paul Gélis met sur pied, en collaboration avec l'architecte de l'OND Charles Pierre, une équipe de protection de la cathédrale composée d'ouvriers non mobilisables en cas de guerre. La crise des Sudètes de septembre 1938 constitue une première alerte. Une deuxième a lieu en avril 1939 à la suite de l'annexion de la Bohême-Moravie. Le plan de protection de la cathédrale est finalement mis à exécution fin août 1939, peu de temps avant l'invasion de la Pologne par Hitler et le début de la Seconde Guerre mondiale. La « drôle de guerre » laisse le temps au service des monuments historiques et à l'OND de prendre toutes les dispositions nécessaires. Des masques de protection constitués d'échafaudages tubulaires remplis de sacs de sables recouverts de planches ignifugées sont posés devant les trois portails de la façade occidentale et à l'intérieur autour de la chaire et du pilier des Anges. Les vitraux anciens sont déposés, placés dans des caisses et envoyés avec les objets du trésor et les tapisseries des Gobelins pour être mis à l'abri au château de Hautefort en Dordogne. Les combles de la cathédrale sont désen-

combrés et on y répand une couche de 5 centimètres de sable pour éviter la propagation des flammes en cas d'incendie. Des seaux d'eau et des lances sont installés à proximité pour que les habitants puissent intervenir rapidement en cas de besoin.

Après l'armistice du 22 juin 1940 et l'annexion de fait de l'Alsace-Moselle au III^e Reich, ces mesures de protection sont complétées par l'OND sous les ordres des autorités allemandes. Des photographies conservées aux Archives de Strasbourg montrent l'équipe de protection de l'OND en plein exercice de lutte contre le feu devant des Strasbourgeois curieux, et sans doute inquiets...

Ainsi, les incendies de la cathédrale de Strasbourg aux époques moderne et contemporaine eurent des causes tantôt naturelles, tantôt humaines. Les lourds dégâts dus au feu furent à chaque fois réparés suivant l'esprit du temps. Si l'on déplore la perte irrémédiable de la charpente du XIII^e siècle à Notre-Dame de Paris, celle de la cathédrale de Strasbourg remonte seulement à 1873. De même, l'actuelle tour qui surmonte la croisée est une création du XIX^e siècle, tout comme l'était la flèche de Viollet-le-Duc aujourd'hui disparue. De nombreuses mesures de protection ont été prises contre le feu, notamment dans le contexte particulier des guerres. Il n'en demeure pas moins que le risque zéro n'existe pas.

Orientation bibliographique :

- *Bulletin de la Cathédrale de Strasbourg*, n° 25-2002 et 28-2008 (sur l'incendie de 1759).
- Mgr Joseph DORÉ (dir.), *Strasbourg, La Grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007.
- *1870, Strasbourg brûle-t-il ? (catalogue d'exposition)*, Strasbourg, Archives de Strasbourg, 2010.
- Sabine BENGEL, Marie-José NOHLEN, Stéphane POTIER et Clément KELHETTER, *Bâtisseurs de cathédrale, Strasbourg, mille ans de chantiers*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2014.
- Nicolas LEFORT, « Comme un chantier abandonné » : la mise en défense de la cathédrale et le voyage des vitraux (1935-1955) », in Anne MISTLER (dir.), *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, 100 ans de travaux*, Bernardswiller, ID l'Édition, 2015, p. 94-103.
- Jean-Jacques SCHWIEN, « Inondations et incendies à Strasbourg au second Moyen Âge », 35 p., in Daniel SCHNELLER, Guido LASSAU (Hrsg.), *Erdbeben, Feuer, Wasser und andere Katastrophen. Ihr Einfluss auf die Stadtentwicklung und Stadtgestalt im Spätmittelalter und in der frühen Neuzeit (Tagung Basel, 2018)*, Bern, Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, 2019 (publication électronique : <https://peristyle.ch/de/2019/03/04/inondations-et-incendies-a-strasbourg/>) (Une version papier devrait paraître sous peu. Dans cette attente, cet article peut aussi être demandé auprès de la Société.)

ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretiens du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

MATHIAS HIGELIN (39 ANS)

Propos recueillis par Jean-Jacques SCHWIEN



Les "Portraits" que nous présentons depuis un certain temps dans cette "Lettre d'information" avaient jusqu'à présent concerné des figures emblématiques de la mise en place de problématiques et en même temps de démarches et d'institutions dans le domaine du patrimoine à partir de la fin des années 1960, en liaison avec le développement du Ministère de la Culture. Il y a encore beaucoup de portraits à faire de ces "Grands anciens". Mais nous voulions aussi depuis un moment les ouvrir à des chercheurs plus jeunes, de sorte à découvrir des parcours issus des modifications importantes réalisées ces dernières années, telles celle de la professionnalisation de l'archéologie préventive. Mathias Higelin nous fait le plaisir d'avoir accepté de jouer ce jeu. Je le connais moi-même depuis un certain temps, l'ayant eu comme étudiant, à l'époque encore du Deng, avec des notes d'ailleurs pas aussi mauvaises que le souvenir qu'il en a ! Mais je dois avouer que j'ai découvert au cours de cette interview un parcours très éclectique, finalement assez proche des archéologues des années 1970-1980, issus si je puis dire de la société civile, avec une première vie professionnelle avant de se lancer par passion dans le domaine de l'archéologie. Mais il appartient aussi à la génération actuelle par le biais d'une formation académique, Université puis EPHE, qui lui a apporté un savoir et une démarche plus théoriques. Ce double

cursus lui est d'ailleurs bien bénéfique, comme il l'a souvent été pour les "Grands anciens", puisqu'il lui permet de mettre en œuvre son savoir technique au profit de l'objet archéologique. Et les résultats sont là, puisque 10 ans à peine après son changement de cap, il vient de publier son premier et bel ouvrage.

Jean-Jacques Schwiën

Comment est né votre intérêt pour les choses du passé ?

On ne peut pas vraiment dire que j'ai suivi un parcours tout tracé, loin de là !

Je suis né à Kientzheim, dans le Haut-Rhin. Mon grand-père y était viticulteur, ma mère travaillait dans le domaine social et mon père aux PTT. Comme mes sœurs, j'ai effectué ma scolarité à l'école Steiner de Colmar, un choix pédagogique qui a profondément marqué mon parcours personnel. J'ai en effet dès le plus jeune âge développé un goût prononcé pour le travail manuel et une certaine approche artistique.

Mon parcours a ensuite été plutôt sinueux. Assez touche-à-tout, j'ai fait pas mal de petits boulots. Un Bac Pro en maintenance mécanique d'abord, suivi d'un emploi dans l'industrie automobile chez Mahle-Pistons à Colmar. Passionnant sur le plan technique, je ne me suis pour autant pas épanoui dans ce milieu socio-professionnel.

Jouant de la musique depuis plusieurs années, j'ai un temps également pensé devenir DJ. J'ai participé à la création d'une association dans le val d'Orbey et organisé des concerts et des spectacles, à la piscine de Kaysersberg ou en partenariat avec les *Restos du cœur* par exemple. J'ai aussi à l'occasion de travailler comme régisseur son et nourri l'espoir de devenir intermittent du spectacle. Hésitant dans ma vocation, j'ai à nouveau travaillé comme serrurier-métallier pour la construction de charpentes métalliques dans une entreprise de Volgelsheim.

Resté insatisfait de ces expériences et dans l'intention de me construire sur le plan personnel, j'ai finalement décidé d'entamer une reconversion et renoué avec mes premiers centres d'intérêt. Je me suis alors décidé en 2005 à pousser la porte de la faculté des sciences historiques de Strasbourg pour une licence en histoire de l'art. J'ai alors découvert l'archéologie...



1983: un passionné en culottes courtes mettant déjà la main à la pâte ! (coll. particulière).

Quels ont été vos premiers pas dans le domaine du patrimoine ?

J'ai profité des facilités de financement de reconversion professionnelle pour m'investir pleinement dans ce domaine. D'emblée, la passion m'a habité, me faisant passer tout mon temps libre à la bibliothèque. Ma formation initiale de technicien, toutefois, ne m'ayant pas permis d'être un as de l'expression écrite, mes examens de première année ont été catastrophiques ! Par chance, j'ai rencontré beaucoup de bonnes âmes dans ce parcours, qui m'ont aidé à divers titres. Delphine Souan, en premier lieu, a consacré du temps à améliorer mon expression française. Maxime Werlé m'a épaulé pour découvrir le milieu des professionnels de l'archéologie, débouchant sur un premier contrat sur le site d'Entzheim, dirigé par Michaël Landolt. Ce dernier, par la suite, m'a confié de nombreuses missions, en particulier d'études de mobilier. Entre ces petits contrats et stages, mon quotidien a heureusement pu être amélioré par un emploi à temps partiel d'agent d'entretien au FEC, profitant de ce point de vue de ma formation initiale de technicien.

J'ai pu finalement assez rapidement décrocher ma seconde année de licence, au moment où le PAIR (Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan, aujourd'hui Archéologie Alsace) était en restructuration. Une rencontre très conviviale avec Matthieu Fuchs, son directeur, a débouché en 2008 sur l'établissement d'un contrat de plus longue durée.

Qu'avez-vous fait ensuite ?

À partir de ce moment-là, j'ai enchaîné de nombreux chantiers. J'ai un très bon souvenir de ma première opération en tant qu'archéologue-technicien, sous la direction de Pascal Flotté, au Kreuzfeld à Horbourg-Wihr. Les vestiges n'y étaient alors pas faciles à appréhender mais néanmoins d'une grande richesse, cette fouille a constitué un véritable laboratoire pour l'équipe. Ensuite j'ai notamment été amené à travailler sur l'importante collection de mobilier archéologique issue de ce site, une première étude dans laquelle je m'étais beaucoup investi. Dans ce cadre, j'ai fait la rencontre de Jean-Paul Guillaumet, directeur de recherches au CNRS, spécialiste du métal d'époque gauloise qui m'a lui-même présenté à Michel Reddé, dans l'idée d'engager un mémoire à l'École Pratique des Hautes Études où il assurait l'enseignement de l'archéologie romaine. Cette proposition était bienvenue, puisque je m'étais arrêté en seconde année de licence et que l'EPHE a aussi pour mission de former des chercheurs issus d'un parcours universitaire incomplet. Mon mémoire, dont l'élaboration a duré cinq ans en parallèle à mon emploi, a porté sur l'analyse du mobilier métallique antique gallo-romain du chantier du Kreuzfeld. Ces contacts, je dois dire, ont eu une grande importance dans mon développement intellectuel personnel.

Entretemps, en 2012, j'ai pu participer à la seconde phase de fouilles du site du *Kreuzfeld*, ce qui fait qu'après ma soutenance en 2015 a émergé l'idée d'une publication de l'ensemble du mobilier découvert. Soutenu par une aide financière à la préparation de publications du Ministère de la Culture, j'ai pu préparer un manuscrit dont le volume est paru il y a peu, aux Éditions Mergoïl, en mai 2019, dans la série des monographies *Monographies Instrumentum*.

Je me suis ainsi spécialisé un peu de par ma formation initiale de technicien-métallurgiste mais aussi par le hasard des rencontres dans le domaine du mobilier métallique. Au sein d'Archéologie Alsace, cette expertise m'a aussi amené à participer activement à l'évolution des pratiques concernant l'étude du mobilier dans le cadre préventif. Si ces vestiges étaient peu considérés il y a quelques années, un temps d'étude est systématiquement prévu aujourd'hui dans les post-fouilles. Rencontrant de nombreux chercheurs spécialisés dans ce type d'étude et me tissant d'années en années un réseau de contact, j'ai intégré l'association *Corpus* (étude du mobilier métallique et de l'*instrumentum*) dès les premières rencontres en 2010. J'ai depuis eu l'opportunité d'en co-organiser la dernière rencontre en mars 2018 à la Misha à Strasbourg, rassemblant plus de cent-vingt spécialistes et restaurateurs européens, ainsi que des conservateurs et des étudiants de la région.

Mes premières armes en tant que responsable, je les ai

faites pour des diagnostics à Horbourg-Wihr, en périphérie de Colmar, profitant notamment d'une bonne connaissance en ayant établi la carte archéologique de cette importante agglomération antique dans le cadre de mon mémoire. C'est aussi en côtoyant Maxime Werlé que j'ai développé un intérêt plus marqué pour la complexité du fait urbain. En 2018, j'ai eu l'occasion d'une première responsabilité de fouilles en responsabilité, dans le faubourg de Koenigshoffen à Strasbourg, suivie d'une autre plus importante en 2019 sur le même axe routier, où est apparue notamment une nouvelle nécropole romaine avec d'exceptionnels bûchers funéraires.

Quel regard général portez-vous sur votre place dans la valorisation du patrimoine ?

Les nombreuses études de mobilier menées dans le cadre du préventif m'ont amené à participer à plusieurs projets de recherche mais également de valorisation. Ces diverses expériences m'ont notamment permis d'acquies une bonne connaissance des collections romaines régionales, pour lesquelles je développerais volontiers de nouvelles études, consacrées à la production d'objets en bronze à Koenigshoffen et à Brumath par exemple. Parallèlement, je souhaiterais continuer à prendre des responsabilités de fouilles en contexte urbain, notamment à

Strasbourg où les vestiges et les avancées de la recherche sont particulièrement stimulants. Depuis la fouille de ce printemps à Koenigshoffen, une autre idée fait son chemin ; celle d'un projet de fouille programmée dans ce secteur. À l'ouest du *vicus* par exemple, il existe un important mausolée circulaire, en partie fouillé par E. Kern et F. Latron et dont le plan rappelle le modèle impérial, celui d'Auguste, un édifice particulièrement remarquable qui mériterait des investigations complémentaires...



2011 : Sondage en contexte urbain à Colmar (M. Werlé © Archéologie Alsace)

LES CHÂTEAUX FORTS AUTOUR DU MONT SAINTE-ODILE

Par Bernadette Schnitzler

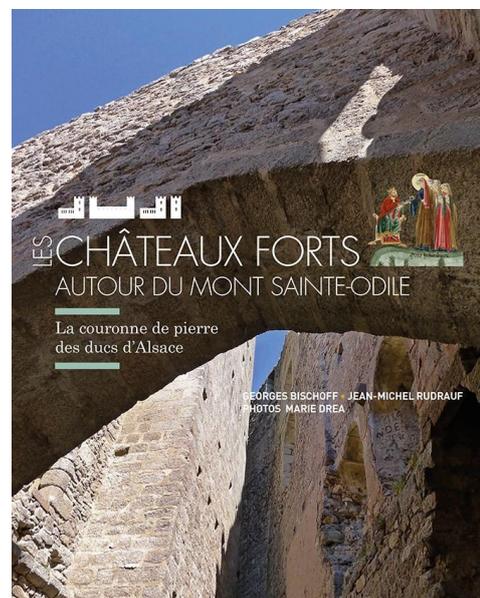
Bischoff (Georges), Rudrauf (Jean-Michel) et Dréa (Marie). *Les châteaux forts autour du Mont Sainte-Odile : La couronne de pierre des ducs d'Alsace*. Châteaux forts d'Alsace et ID l'Édition, 2019. 248 pages, très nombreuses illustrations.

L'Association « Châteaux forts d'Alsace » vient d'éditer, en partenariat avec ID l'Édition, un ouvrage consacré à la vingtaine de châteaux et sites fortifiés du massif du Mont Sainte-Odile. Chacun bénéficie d'une carte d'identité avec plan, d'un historique et d'une présentation détaillée, comportant de nombreuses informations et anecdotes. Le tout est largement illustré pour une découverte attrayante du monument et de son histoire grâce à au travail original de la photographe Marie Dréa.

Cet ouvrage constitue, de plus, un bon moyen de soutenir l'action de l'association, soit par une commande directe ou un achat en librairie (20 Euros + 7 Euros de frais de port en cas de commande directe), soit en faisant un don d'au moins 80 Euros à l'Association (ce qui représente 26,60 Euros après déduction fiscale). Celle-ci vous enverra le livre en remerciement.

Son adresse :

Association Châteaux forts d'Alsace – 1, rue Albert Schweitzer 67140 Heiligenstein –
www.chateauxfortsalsace.com



SENS ET RENAISSANCE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

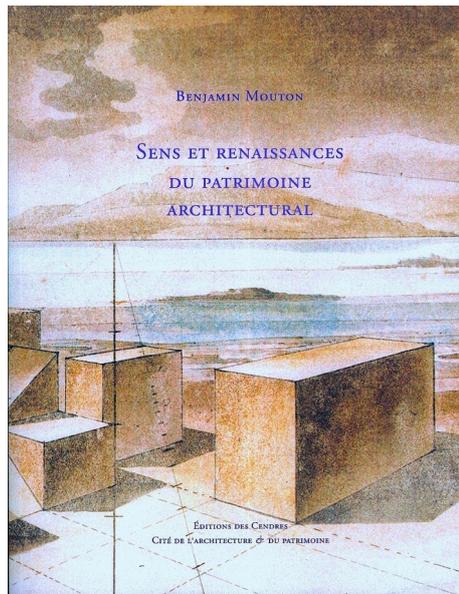
Par Daniel Gaymard

Mouton (Benjamin). *Sens et renaissance du patrimoine architectural*. Éditions des Cendres - Cité de l'Architecture et du Patrimoine 2018. 412 pages et 720 ill, format 22 / 28 Prix 42,00 euros.

L'auteur Benjamin Mouton est un ancien Architecte en Chef et Inspecteur général des Monuments Historiques. Parallèlement il a été chargé pendant trente-trois années du cours de technique de restauration à l'École de Chaillot qui forme les futurs architectes du patrimoine. Il occupa aussi d'autres fonctions honorifiques, président de l'Académie d'Architecture et vice-président de l'I.C.O.M.O.S (International Council of Monuments and Sites).

Cet ouvrage rassemble ses réflexions et son expérience acquise au cours d'une carrière entièrement consacrée aux monuments historiques.

Dans un premier chapitre sont analysées la naissance et l'évolution de la notion du patrimoine. Puis on aborde la méthodologie, les outils de sa con-



naissance en insistant sur l'importance du dessin. Ensuite la partie centrale la plus importante et la plus technique de l'ouvrage traite successivement des facteurs de dégradations, de la conservation, des renforcements de structure et des restaurations. Il s'agit d'un résumé dense mais très complet du cours qu'il professa. Il s'adresse plus particulièrement aux professionnels, architectes, exécutants, maîtres d'ouvrage mais il satisfera aussi amplement tous les amateurs du bâti ancien et de l'histoire de l'architecture. S'en suit une réflexion sur la mise en valeur ou l'émergence de l'esprit des lieux ainsi que les problèmes déontologiques liés à l'utilisation et la réaffectation des édifices. Enfin, l'auteur dresse un panorama des métiers du patrimoine, compagnons, artisans, restaurateurs.

L'ouvrage est rédigé sur un ton narratif constamment relayé par une très abondante illustration d'environ sept cents photographies et dessins.

Bref, un ouvrage qui est plus qu'un outil, que l'on aura plaisir à posséder et à consulter, il fera sans doute référence.

TRÉSORS RESTAURÉS DE LA RENAISSANCE RHÉNANE : MONUMENTS HISTORIQUES ET OBJETS D'ART DU GRAND EST.

Par Bernadette Schnitzler

Trésors restaurés de la Renaissance rhénane : monuments historiques et objets d'art du Grand Est. Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Ville de Sélestat. 80 pages, nombreuses illustrations.

Du 16 mars au 9 juin 2019, une exposition, dont le commissariat scientifique a été assuré par Louis-Napoléon Panel, conservateur des Monuments historiques à la DRAC Grand Est, s'est tenue à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, tout récemment inaugurée. De façon vivante et pédagogique, elle a mis en valeur, par une scénographie élégante et bien adaptée à l'espace, les restaurations de grande qualité réalisées sur une douzaine d'œuvres alsaciennes remarquables de la Renaissance : vitraux d'Obernai, tapisserie de Saint-Jean-les-Saverne, retable et ensembles sculptés de Marmoutier, Châtenois, buffet de l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg...

Le catalogue qui accompagne l'exposition livre de nombreuses informations sur les œuvres, mais aussi sur le classement et la protection des objets d'art, ce qui en fait

un ouvrage particulièrement attrayant pour tout amateur du patrimoine régional.



BULLETIN D'ADHÉSION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA,

2 place du Château, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire.

M./M^{me}

Adresse

Téléphone / Courriel

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de €.

Date :

Signature :

Membre titulaire	35 €	Couple titulaire	45 €
Membre bienfaiteur	55 €	Couple bienfaiteur	66 €
Membre étudiant	20 €	Couple étudiant	30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* de l'année courante, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.

✂

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace**- SCMHA -**

Palais Rohan, 2 place du Château, 67000 Strasbourg

03 88 35 94 62 - scmha@orange.fr - www.scmha.alsace

Horaires du secrétariat : 1^{er} et 3^e mercredi du mois, de 14h à 17h (sauf en juillet et en août)Les opinions exprimées dans les articles de la *Lettre d'information* n'engagent que leur auteur.